



CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX

Créée le 20 Nov 1973 N°4967 - J.O. du 7 Dec 1973 - Agréée D.D.J.S. N°28.SU.36268

N° de siret : 333.672.749.00012 - Code APE 926C

Siège social : 1, Rue Salvator Allende 28300 - MAINVILLIERS

REUNION DU 10 mai 2019 COMPTE RENDU

		PRESENTS	EXCUSES	NON EXCUSES
BARAGOIN MIREILE GUEZ ANNICK †	PRESIDENTE PRESIDENTE D'HONNEUR	X		
VISAGE ERIC JOSEPH CHRISTIAN BONGIOVANNI SANDRINE	TRESORIER TRESORIER ADJOINT SECRETAIRE	X X X		x
VINSOT NICOLE NICOLE CHRISTELLE BERTHELOT PATRICE JOSEPH DANIELLE VILLEDIEU GUY BOURDELAS AURELIE	MEMBRE	X X X X X X	x	
PONS ADRIEN BARAGOIN YAN	ENTRAINEUR .		X X	



INSCRIPTIONS/LICENCES saison 2018/2019

UN TOTAL A CE JOUR = 91 LICENCES pour 92 la saison passée.

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

- COMITE 28 FFN

1. Annulation de la formation d'officiels faute de candidat ;
2. Compte rendu du comité directeur du 18 janvier 2019. Confirmation de la prise en charge à la hauteur de 100.00€ pour la formation du BF1 ;
3. E mail - 8 fevrier 2019 - démission du président du comité 28, du CMN (lecture faite) et nous avons eu également connaissance de la démission de M et Mme LIONNETON du CMN (Président et membre) ainsi que de Mme Lefebure responsable de la section synchro ?????? ;

- LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE

1. 16 mars – Tours – assemblée générale financière, le cnv n'était pas représentée, pas d'amende ;
2. 24 mars 2019 – avertissement de la ligue pour non présentation d'officiel à la compétition jeunes de Saran. (Même si pas besoin d'officiel le club doit indiquer qu'un officiel est présent) ;
3. Le 2 mai 2019 – enquête sur la gestion des piscines par dsp (délégation de service public), ce qui est le cas au vauroux, Mireille a donc répondu à cette enquête.
4. LE 2 MAI 2019 – la ligue demande la transmission du bilan financier suite au renouvellement du label.

- FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

1. Courrier annonçant le transfert de la gestion du CNDS (subvention nationale) par la fédération à partir de 2020. Une enquête fédérale a donc été mise en ligne auprès des clubs afin de recueillir leur avis et suggestions.

FONCTIONNEMENT DES SECTIONS - SAISON 2018/2019

Rien de particulier à signaler sur le fonctionnement général des sections, conforme aux prévisions de la rentrée.

L'ensemble des jeunes ont eu un très bon comportement.

Les 2 stagiaires prévus, ont bien réalisé l'ensemble de leur formation. Adrien a remplacé les absences de Yan dues à ses congés hors vacances scolaires ainsi que lors de ses journées de formation Récréa.

MATERIEL

- Tee shirt – reste 12/14 = 1 s = 9 m = 5 l = 6 xl = 6
- Bonnets CNV – reste 34
- Bonnets nuit de l'eau – reste 28

Aucun investissement particulier n'est prévu à ce jour.

Aurélie et Christelle, suite à la demande de l'entraîneur qui souhaite que les nageurs possèdent leur propre équipement, proposent de faire bénéficier d'une commande de groupe auprès d'Intersports. Elle a donc négocié auprès de ce magasin via la marque Arena d'une réduction de 20%. Le cnv sera chargé de gérer cette commande. Un bulletin d'inscription sera fourni à chaque nageur. (accord du bureau)

DOSSIERS DE SUBVENTIONS – FINANCES

1. Conseil département, le dossier de subvention a été déposé ;
2. Ligue centre val de Loire, le renouvellement du label « animation » a été fait ;

3. Le dossier subvention des villes de Lucé et Mainvilliers a été réalisé avec Eric La ville de Lucé vient de notifier le versement sur le compte de la somme de 4000.00€. A la lecture de relevé bancaire reçu cette semaine Mireille a constaté le versement de la ville de Mainvilliers (sans notification à ce jour) du versement d'une subvention de 2700.00€ diminuée donc de 300.00€. Suite à cette décision un mail a été envoyé au directeur général adjoint de Mainvilliers gérant ce type de dossier. Réponse : au regard du solde de votre trésorerie, la subvention est baissée. !!!!!!!!!!!!!!! conclusion il vaut mieux être en déficit pour être entendu dans la mesure où nous avons demandé plus afin de tenir compte du coût de location des lignes d'eau.

ADMINISTRATIF

1. Les licences sont toutes enregistrées. Tous les encaissements sont faits reste à recevoir une aide du clos margis de Lucé ainsi que le versement de 100€ d'un adhérent ;
2. A préparer les prospectus pour la rentrée.

ACTIVITES

1. **mars – Nuit de l'eau – 29 mars**

Mireille précise que la mise en place de cette manifestation s'est faite à minima compte tenu de son état de santé. Sandrine a assisté à la réunion de coordination. Il semblerait que l'ensemble des intervenants ont peu été actifs.

Le cnv a financé seulement les flyers, des plaquettes ont été fabriquées, des bonnets ont été achetés.

Résultat du fil rouge organisé par le cnv – 42 personnes pour 63.500km (l'an passé 33km). Les récompenses ont été remises le vendredi 26 avril.

Il a été constaté des incidents sur le bassin par un groupe de jeunes sans encadrement ainsi que dans les vestiaires. Certains ne savaient pas nager.

Participation du CSE presque inexistante, les jeunes filles présentes semblaient subir leur présence !.

Il a été constaté un manque d'animation de récréa.

Le renouvellement de la participation du cnv ne pourra se faire que si les conditions d'organisation changent à savoir qui fait quoi avec précision.

Un courrier va être adressé à Monsieur le Maire.

2. **Vacances d'Avril** – entraînements prévus et gérés directement par Adrien.

3. **Swin et Run – 26 Mai 2019 au centre aquatique et parc des vauroux.**

André et Mireille ont donné leur accord pour aider les professeurs de sport du collège de Mainvilliers organisateurs, si d'autres peuvent être présents le faire savoir rapidement.

4. **juin 2019– Fête de la St Hilaire à Mainvilliers Parc des vauroux**

Le cnvauroux aura un stand - Les dirigeants sont invités à y participer.

5. **29 juin 2019 – sortie sportive**

Proposition à affiner Aurélie et Christelle s'en occupent et feront le flyer d'inscription. Mireille précise que ce jour, elle ne pourra accompagner.

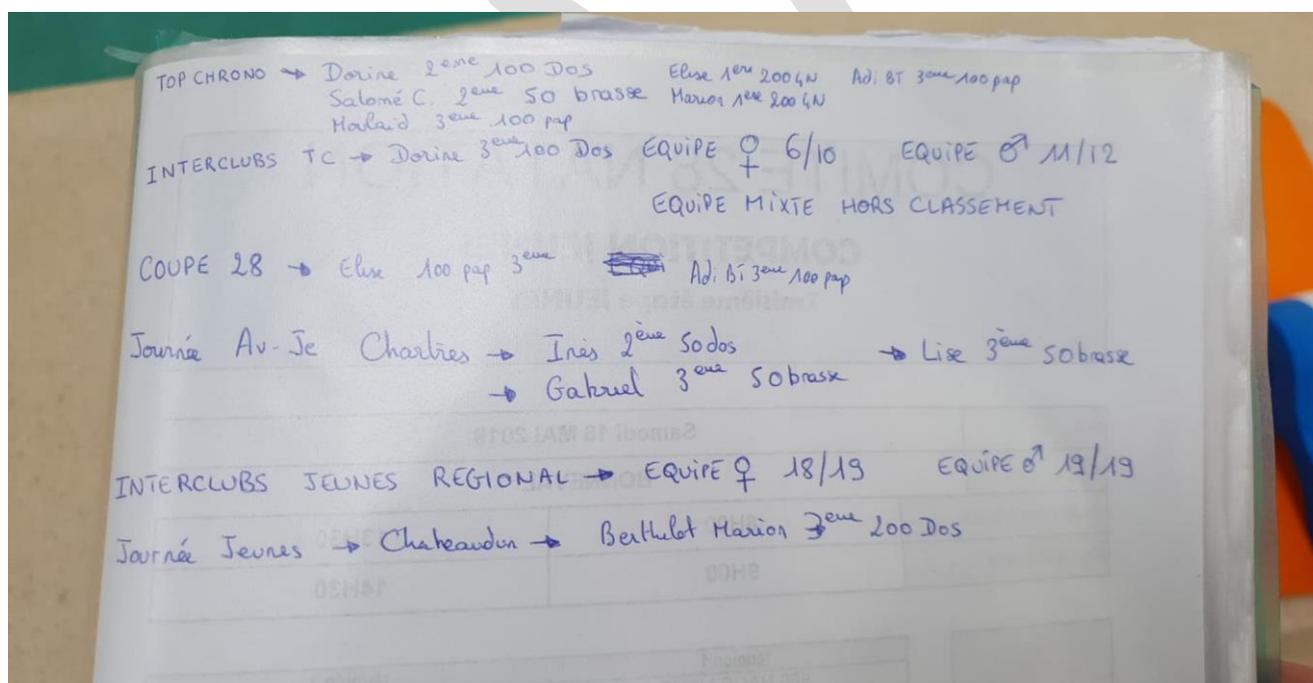
FORMATION - aides

2 Jeunes pour le BF1 – leur formation se termine, elles passent leur pratique le 17 mai pour Elise et le 19 juin pour Dorine. (reporté au 26 juin).

Adrien termine également la sienne pour un examen le 24 mai.

ACTIVITES SPORTIVES ET PROJET SPORTIF 2019/2020

1. **Sauv'nage** – 21 dec 2018 – 15/17 de valider, voir Adrien pour faire repasser avant la fin de la saison ;
2. **Pass'port de l'eau** – 3 févr 2019 – 6/6 de valider
3. **Résultats des compétitions** par Adrien en 28 :



4. Interclubs jeunes à Saran

Cette compétition où 4 filles et 4 garçons étaient engagés, faisait partie intégrante de la formation d'Adrien. Celui-ci devait sous la houpe de son tuteur organiser une compétition extérieure avec découper.

Hôtel, restauration, engagements, transport, accompagnateurs, 2 entraîneurs. Cette préparation a été bénéfique pour Adrien à savoir qu'il faut réserver l'hôtel longtemps à l'avance afin de ne pas subir ce qui reste. (en conclusion ne pas reprendre cet hôtel pour l'avenir)

Il est à noter pour une première sortie extérieure, que le comportement des jeunes a été exemplaire. (bilan des accompagnateurs, toutes les consignes ont été respectées).

5. Projet sportif.

Mireille expose brièvement les différents projets sportifs présentés par Adrien.

Le doublement des effectifs ne peut être envisagé car peu réaliste.

Mireille précise que Yan arrête l'entraînement des jeunes, garde les adultes et propose un cours remise en forme pour adultes.

Les projets seront envoyés à chacun afin de pouvoir mieux réfléchir.

Quelques questions se posent :

- Devons nous partir dès la rentrée sur un budget déficitaire ;
- Devons nous augmenter la cotisation sachant que nous n'avons pas connaissance encore de l'augmentation de la licence ;
- Devons nous rester prudent sur le nombre de cours de sauv'nage ;
- Si plus de 3 d'entraînements à la suite, devons-nous maintenir la base de rémunération en cours ou diminuer à partir de la 3^{ème} heure ;
- Mireille demande à chacun de réfléchir et de transmettre leur avis dans les meilleurs délais afin de donner le planning d'occupation du bassin à Récréa.
- Pour le cours de remise en forme, il est proposé une cotisation au trimestre ainsi que l'envoi d'un courrier aux médecins locaux pour les informer.

ANNEXE A LA REUNION

Faute d'avis de l'ensemble du bureau, Mireille et Adrien se sont vus mercredi afin de finaliser la rentrée prochaine :

En prenant la solution 17 :

- Suppression des cours le jeudi ;
- Si effectif d'Herriot report de l'entraînement le vendredi même heure ;
- Conséquence suppression d'un cours enf1.

Pour le collège Herriot ce créneau sera pour les 6^{ème}/5^{ème}.

Proposition d'Adrien sur sa rémunération 28.00€/heure d'entraînement natation quelques soit le nombre d'heures.

Nous proposons donc ce planning à Récréa

Nous pouvons partir sur cette base, si problème nous réajusterons, sachant que nous partons déficitaire.

Au niveau des cotisations, il est proposé de partir que sur 2 tarifs :

- - 10 ans
- + 11 ans

N'ayant pas à ce jour le coût des licences, nous resterions sur l'idée 230.00€ et 250.00€ + l'augmentation de la licence. Nous resterions à 215.00€ pour les adultes.

La rentrée du cnv pourrait se faire le 16 septembre. Des inscriptions le 2/3/4/7 septembre.

L'assemblée générale, date retenue 9 novembre.

EN L'ABSENCE D'AVIS D'ICI MERCREDI, NOUS CONSIDERONS CES PROPOSITIONS COMME VALIDEES

A ADRIEN DE RECRUTER !!!